

Charte de l'adhérent à AADMIE-RESF16



Association d'Aide et de Défense des Mineurs Isolés Etrangers ● RESF16

L'association **AADMIE-RESF16** (Association d'Aide et de Défense des Mineur.e.s Isolé.e.s Etranger.e.s) a été créée en novembre 2017. Son objet est de « **promouvoir l'accès aux droits des mineur.e.s isolé.e.s étranger.e.s en Charente** », en ayant toujours comme objectif la défense de l'intérêt supérieur de l'enfant.

Adhérer à AADMIE, c'est œuvrer en ce sens, en cohérence avec ce que chacun de nous est, peut et veut dans son engagement.

Cette charte précise l'éthique dans laquelle nous inscrivons nos actions et que chaque adhérent s'engage à respecter.

Nous affirmons notre volonté d'accueillir ces jeunes en leur donnant une place dans notre société.

Bienveillance et respect : des valeurs fondamentales au sein de notre association

- **Il s'agit de bienveillance envers les jeunes.** Nous les accompagnons dans une période temporaire et difficile liée à leur statut (Mineur.e Isolé.e Etranger.e = Mineur.e en Danger). Nous ne sommes pas des parents qui éduquent des enfants, mais des adultes qui écoutent, soutiennent et accompagnent des jeunes qui font face à la dure réalité de la non prise en charge (avec la contestation de leur minorité, voire de leur identité).
- Chaque jeune est responsable de lui-même, et reste maître.sse de ses décisions et il nous appartient de respecter sa sphère privée, de le.la respecter dans son identité, d'accepter qu'il.elle ne souhaite pas partager les éléments de sa vie. Nous devons rester pour lui.elle force de proposition et d'orientation.
- Les bénévoles s'interdisent formellement toute relation intime avec les jeunes auxquels ils viennent en aide, indépendamment de leur sexe et de leur âge.
- **La bienveillance doit aussi être entre nous, membres de l'association.** Nous agissons ensemble et devons être cohérents pour leur proposer l'environnement sécurisé nécessaire. C'est l'association de nos individualités qui nous permet d'agir pour répondre aux besoins des jeunes d'affirmer notre **exigence d'une autre politique d'accueil**.

Le collectif est la base de notre association

En adhérant, nous choisissons d'agir ensemble, riches de nos diversités et de nos expériences. Nous pouvons librement exprimer nos désaccords et questionnements entre adultes et/ou lors des temps associatifs. Notre association est un lieu de débat. Nous ne devons jamais utiliser les jeunes comme arbitres ou témoins de nos désaccords.

Être cohérent pour être efficient

L'association a des actions dans différents domaines : juridique, scolaire, santé, hébergement, alimentation, culture, sport... Chacun des adhérents peut contribuer à la mise en place d'outils d'informations qui constituent une aide, un guide pour l'intervention des bénévoles dans le domaine concerné. Tout cela étant validé par le CA chaque fois que nécessaire.

- **Les jeunes ne nous sont redevables en rien**

Nos actions sont guidées par nos idées. Nous nous enrichissons mutuellement dans la rencontre et les relations que nous tissons avec les jeunes. Quelle que soit l'aide apportée, elle est toujours gratuite, sans exigence de contrepartie.

- **Nous leur devons d'être honnêtes**

Il s'agit d'être clair avec eux : nous faisons notre maximum pour répondre à leurs besoins. Nous essayons et ne pouvons promettre d'y arriver. Ne jamais minimiser la difficulté du chemin qui reste à parcourir. **Nous leur disons ce que nous faisons et faisons ce que nous leur disons.**

Ce que nous ne parvenons pas à faire ne doit créer ni dû, ni culpabilité.

Des adolescent.e.s avec des compétences...

Sur le chemin ils ont mené une vie d'adulte. Désormais ils devront tout affronter sans la présence de leur cellule familiale. Amis, bénévoles, éducateurs ne la remplacent jamais.

Nous affirmons notre volonté d'être à leurs côtés avec une posture éducative (et non parentale). Ce sont des adolescents, nous les accompagnons vers l'autonomie, nous devons donc adapter nos actions, nos pratiques afin qu'ils aient les moyens de ne plus avoir besoin de nous, qu'ils soient capables de faire seuls.

Nous sommes « de passage » dans leur parcours, les armer pour l'avenir, c'est leur donner un maximum de chances pour réaliser leurs projets.

Charte votée par l'AG extraordinaire du 15 février 2020

Modifiée en CA le 29/01/2025